

Organisateur de l'activité

- **Nom**
Lassaigne
- **Prénom**
Manon
- **Adresse**
1 avenue Claude Vellefaux 75010 Paris
- **Raison sociale**
Arbre des Connaissances

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
« Europe et innovation : que fait-on de mes données personnelles ? Discussion entre lycéens »
- **Description de l'activité**
L'Arbre des Connaissances (ADC) est une association fondée en 2004 à l'initiative de chercheurs qui vise à ouvrir la science aux citoyens et plus particulièrement aux jeunes (13-20 ans), dans une volonté d'éveil de l'esprit critique et de sensibilisation aux sciences. Elle fédère un réseau de 350 scientifiques en France et développe des dispositifs de médiation scientifique innovants selon une double logique de mixité sociale et d'animation des territoires et s'implique particulièrement sur le débat des jeunes depuis 2011.

L'ADC a donc conçu les supports pédagogiques qui ont sous-tendu la séance, en s'appuyant notamment sur des experts de son réseau.

La séance, dont l'objectif était de faire débattre des jeunes lycéens sur les divers enjeux liés à l'utilisation et la protection des données personnelles, s'est déroulée en trois temps :

1- Une introduction pour introduire la définition de donnée personnelle, la notion de traitement de donnée et d'intelligence artificielle, des exemples de données et pour discuter de la valeur des données.

2- Un jeu de discussion durant lequel les élèves devaient positionner différentes

situations de traitement de données (inspirées de cas concrets précis identifiés à l'international ou de cas inventés) sur un continuum à deux dimensions :

a. Dans un premier temps allant de « possible » à « pas possible » (horizontal). Les élèves devaient discuter et donner leur avis sur la possibilité que les situations voient le jour en France dans un futur proche.

b. Dans un deuxième temps allant de « souhaitable » à « pas souhaitable » (vertical). Les élèves devaient discuter et donner leur avis sur la désirabilité que de telles situations voient le jour.

Nous avons relevé leurs commentaires.

3- Le nouveau RGPD leur a été présenté, notamment les notions de transparence et clarté du traitement de données, de durée de conservation des données, du droit à l'oubli, de données personnelles sensibles, de consentement et de pénalités.

Puis les élèves ont pu débattre en petits groupes afin de classer, par ordre d'importance et en trouvant un consensus, différentes opinions illustrant des lignes de tensions identifiées dans la presse concernant ce nouveau règlement en Europe. Les enjeux suivants ont été discutés : protection de la vie privée, développement de l'emploi et des entreprises, développement de services personnalisés et de villes intelligentes, confiances du consommateur, inégalités d'accès à la santé et au travail. Les résultats de chaque groupe ont été mis en commun et discutés tous ensemble.

- **Date et heure**
le 10 Octobre 2018, de 13h45 à 15h45
- **Lieu**
Lycée Henry Bergson, 27 rue Édouard Pailleron, 75019 Paris
- **Nombre de participants**
23
- **Catégories de publics présents**
Des lycéens de classes terminale, une enseignante et une animatrice.
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Animatrices de l'Arbre des Connaissances : Manon Lassaïgne, coordinatrice de projet pédagogique.

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**

La protection des données personnelles en Europe et le nouveau RGPD

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**

Les élèves ont abordé plusieurs enjeux liés à la protection des données personnelles. Différentes préoccupations et remarques ont été formulées sur la protection des données, à partir des exemples fournis identifiés à l'international :

- L'intrusion dans la vie privée sans consentement n'est pas souhaitable.
- L'accès à des services personnalisés développés sur la base de nos données est accessoire, et ne doit donc pas mener à une atteinte trop grande de notre vie privée.
- Le traitement de nos données collectées par les objets connectés pour améliorer notre état de santé est intéressant mais doit être encadré pour éviter les inégalités.
- L'utilisation des données personnelles des élèves pour le recrutement ou à des fins commerciales ne doit pas être autorisée.
- La collecte intensive de nos données personnelles dans l'objectif de surveiller nos comportements citoyens et d'assurer la sécurité n'est pas souhaitable.
- Nous avons conscience que nos données sont utilisées à des fins commerciales et parfois à notre insu.
- Les conditions de confidentialités sont trop indigestes et longues, nous ne les lisons généralement pas. De plus, sur certains sites et pour certaines applications, l'accès est refusé si nous n'autorisons pas l'utilisation de nos données. Nous nous sentons donc forcés d'accepter les conditions systématiquement.
- Nous n'étions pas renseignés sur le RGPD et n'avions donc pas connaissance de nos nouveaux droits.

- **Pistes de proposition formulées**

Face à l'utilisation grandissante des données personnelles, l'Europe doit nous permettre de protéger notre vie privée, de limiter les inégalités face à l'emploi et à la santé et de pouvoir augmenter la confiance des utilisateurs envers les entreprises. Le développement des entreprises et des technologies liées au traitement des données, notamment grâce à l'intelligence artificielle ne doit pas porter atteinte à notre droit fondamental de vie privée.

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

L'objectif principal de ce module de jeu de discussion est de pouvoir faire prendre conscience aux élèves de divers enjeux concernant l'utilisation de leurs données et d'en débattre de façon ludique.